FORMATION EN PRÉSENTIEL

ADR 8.2 RECYCLAGE BASE

Dernière mise à jour le 24/07/2026.

OBJECTIF

• Recycler les connaissances nécessaires au transport routier de marchandises dangereuses, conformément à l'ADR en vigueur et Arrêté TMD
• Renouveler le certificat conducteur ADR Base (classes 2 à 9 sauf 7)

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les prescriptions générales de la réglementation,

 Identifier les obligations et les responsabilités lors du transport de matières dangereuses.

Tarif	**nous consulter**
Réf.	**TRM06**
Contact	0297611182 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/

PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur de transports routier avec une formation initiale en ADR de base

PRÉ-REQUIS

- Avoir un certificat de formation conducteur ADR 8.2 Base, en cours de validité

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Présentiel

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Exposés, vidéos, échanges, études de cas, exercices, ateliers d'apprentissages, analyse de situations de travail... Moyens pédagogiques : Salle de cours, vidéo projecteur, diaporama, salle de simulation, matériels spécifiques.

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Autres formations professionnelles continues	**Présentiel**	**4 mini > 20 maxi**	**14 heures / 2 jour(s)**

Des aménagements pédagogiques et organisationnels peuvent être mis en place, en fonction des besoins exprimés, afin de garantir l'accessibilité de la formation à tous.

PROGRAMME

- Accueil des stagiaires
- Présentation du stage et organisation
- Présentation des matières, objets et produits à transporter
- Comportement des matières dangereuses
- Documents de bord et exemptions
- Exemptions
- Matériels de protection et de prévention
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (généralités)
- Modes de transport et conditionnement des matières dangereuses (cas spécifiques)
- Chargement – calage – arrimage des matières conditionnées
- Signalisation des véhicules
- Circulation et stationnement
- Risque spécifique : le feu
- Accidentologie
- Obligations
- Sûreté

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur ADR	Épreuve certificative en fin de formation.	Carte ADR de base

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de ADR 8.2 RECYCLAGE BASE